



Rapport de la Commission financière

Lors de sa séance du 19 novembre 2025, la Commission financière (CF) a examiné le Budget 2026 et le Plan financier 2026 -2030 en présence de M. Eric Vonlanthen, responsable des finances et de Mme Béatrice Schranz, administratrice des finances.

M. Vonlanthen et Mme Schranz ont répondu de manière transparente et claire aux diverses questions et informations complémentaires demandées par la Commission financière.

Planification financière 2026 - 2030:

La loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière a le devoir d'analyser la planification financière afin de donner un avis au Conseil général qui en prend acte.

La Commission financière fait les constatations suivantes :

- La plan comporte uniquement les investissements a) et b) pour une somme totale de CHF 55,9 mios dont près de CHF 14 mios pour le projet de la ferme Michel.
- Par rapport au plan financier 2025 – 2029, qui a servi de base de travail pour proposer une baisse de l'impôt communal à 80%, les déficits annuels attendus ont pratiquement doublés pour atteindre un cumul de CHF 9,8 mios. Cette évolution est en grande partie due au plan d'économie du canton « PAFE » qui entrera en vigueur dans le courant de l'année 2026.
- Toutefois, il convient de souligner que ce plan comprend d'importantes mises en réserves pour équilibrer les comptes eaux usées (CHF 4,3 mios sur la période) et eau potable (CHF 0,9 mio sur la période), et qui seront utilisées au-delà de 2030. L'augmentation de ces réserves viendra s'ajouter aux fonds propres ce qui influencera positivement les ratios.

Conclusion et préavis :

La réduction de l'impôt communal à 80% avait été fixée pour un horizon d'environ trois ans en sachant que le taux d'endettement sera à surveiller de près pour réagir en prenant des mesures s'il dépasse la limite des 200%. L'évolution actuelle de la planification rend cette recommandation encore plus pertinente.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission financière donne un avis favorable sur le Plan financier 2026 -2030 présenté



Budget de fonctionnement 2026 :

Le Budget 2026 de fonctionnement présente une perte de - CHF 1'725'979 soit près de double de la perte attendue pour le Budget 2025 (- CHF 895'878).

Cette évolution négative peut être expliquée comme suit pour l'essentiel:

- Le Conseil communal a suivi les recommandations du canton en intégrant les effets du plan d'économies PAFE comme s'il entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Il en découle une augmentation substantielle de 9.92% des pots communs qui se traduit par une charge supplémentaire de + CHF 1,3 mio. Il s'agit en l'occurrence d'une approche très prudente car le PAFE entrera en vigueur en cours d'année.
- Le poste finances et impôts augmente de + CHF 0,4 mio ceci malgré la baisse de l'impôt communal à 80%. Les impôts sur le revenu des personnes physiques augmentent de + CHF 1,0 mio mais on s'attend à une baisse de – CHF 0,6 mio de l'impôt sur les gains immobiliers et les plus-values.
- Pour le poste « Traitement des eaux usées » la forte augmentation de la taxe de base, suite à l'application du nouveau règlement communal, permet d'attribuer CHF 0,9 mio à la réserve au Bilan pour le maintien de la valeur des installations. Cette réserve permettra de « lisser » les effets des coûts supplémentaires après la mise en exploitation de la nouvelle STEP.
- Pour le poste « Approvisionnement en eau » on constate aussi une attribution de CHF 0,2 mio à la réserve pour le maintien de valeur des installations.

Budget d'investissements 2026 :

Lors de sa séance du 19 novembre 2025 la Commission financière (CF) a examiné les investissements présentés par les conseiller-e-s communaux en charge des dicastères concernés.

Demande de crédit complémentaire de CHF 310'000 pour la réfection canalisation, route et trottoir de la route de la Bergerie, Wallenried:

Considérant:

- Le devoir de la commune de sécuriser cette route largement utilisée par les écoliers.
- Les exigences fixées par les services cantonaux qui ont émis un avis négatif au premier projet.
- La capacité financière de la commune pouvant supporter cette charge d'investissement.

Préavis: La commission financière donne un préavis positif mais relève toutefois que la première estimation des coûts semble élevée et recommande d'entreprendre des démarches en vue de réduire l'investissement.



Demande de crédit de CHF 60'000 pour l'achat d'étagères mobiles d'archivage à Villarepos:

Considérant:

- La nécessité de regrouper les archives communales en un seul lieu sécurisé et adapté.
- La capacité financière de la commune pouvant supporter cette charge d'investissement.

Préavis: La commission financière donne un préavis positif.

Demande de crédit de CHF 130'000 pour la pose de panneaux publicitaires digitaux et standards:

Considérant:

- La nécessité d'organiser l'information de la population de façon rationnelle.
- La capacité financière de la commune pouvant supporter cette charge d'investissement.

Préavis: La commission financière donne un préavis positif.

Conclusion et préavis :

Les importantes réserves figurant au bilan permettent d'absorber le déficit attendu et la Commission financière propose au Conseil général d'approuver les Budgets de fonctionnement et d'investissements tels que présentés.

Courtepin, le 10 décembre 2025

Pour la Commission financière

Daniel JORIO

Président